

s'était formé ; en l'absence des agents de police, les témoins de cette scène n'ont pas osé intervenir.

Procès-verbal vient d'être dressé à la charge d'un jeune homme de la commune de Leers, nommé Jules Recard, pour violences exercées à l'égard de son père. Le malheureux vieillard a une jambe fracturée et l'autre gravement mutilée.

Plusieurs journaliers viennent d'être mis en arrestation à Bondue pour vol de pommes de terre.

L'un d'eux est aussi accusé d'avoir volé des pains et du beurre à Mouveaux. Il y a sans doute ici une circonstance atténuante : la misère.

Nous avons parlé il y a quelques jours d'un vol commis par un individu nommé Potier, au préjudice d'un cabaretier de Lannoy, dont il s'était fait passer pour le parent. Arrêté depuis par la police de Lille, il a été condamné à six mois de prison par le Tribunal correctionnel.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX

CHRONIQUE MUSICALE

Dernièrement, la Société Chorale donnait un concert dans le grand salon de l'hôtel-de-ville ; dimanche dernier, c'était l'Union Chorale ; lundi, la Société Orphéonique ; sous peu, ce sera le grand concert organisé par M. Ullman avec les concours de Mlle C. Patis, de M.M.F. Godefroid, Vieuxtemps, Kottler, Berthelmer et J. Lefort.

Nous sommes, il paraît, dans la saison des concerts ; Roubaix ne s'en plaint pas. Puissent les parois de la maison commune entendre toujours des accords aussi harmonieux !

UNION CHORALE. — Dimanche, l'Union Chorale a obtenu un véritable succès ; les chœurs ont été exécutés très convenablement sous l'habile direction de M. Knorr et les solistes qui ont prêté leur concours à cette charmante soirée de famille ont été très applaudis, en toute justice :

M. Desmet, violoncelliste, élève de l'illustre Servais, a beaucoup de talent, joue avec âme, et fait avec pureté les variations les plus difficiles.

Mme Arnold, professeur de chant à Lille, a une excellente méthode possède une voix douce et sympathique.

M. Arnold a eu sa bonne part de bravos. M. Vantighem, ténor-solo des orphéonistes lillois, a chanté avec goût et en parfait musicien.

Un chanteur comique dont le nom nous échappe a réjoui l'auditoire, et obtenu les honneurs d'un rappel.

Selon nous, l'Union Chorale, en travaillant, en persévérant, est appelée à tenir une digne place dans les orphéons du Nord.

SOCIÉTÉ ORPHÉONIQUE. — Le Concert de la Société Orphéonique, donné lundi dernier ne laissait rien à désirer... qu'un auditoire plus nombreux. Toutefois, quelle belle assemblée, quelle agréable soirée !

Les Chants Lyriques de Saiti, un chœur du XVII^e siècle de Rameau nous ont révélé une société de premier ordre : nuances observées, ensemble parfait, voix bien fondues, justesse irréprochable.

Il nous semble être encore, aujourd'hui, sous le charme de Mlle Schröder, une Allemande aux yeux pétillants de l'esprit français le plus fin et qui, douée d'un très-bel organe, chante d'une façon ravissante.

Au souvenir des puissantes et harmonieuses vibrations de la voix splendide de M. Devoyon, nous ne pouvons nous lasser d'acclamer encore, de toute la force de nos faibles braves, ce baryton que toute la presse parisienne, d'un commun accord, vient de proclamer digne de tenir, à sa sortie glorieuse du Conservatoire, le même emploi, le même rang que M. Faure sur la première scène lyrique de France.

Puis... arrivent encore jusqu'à nous des sons pleins d'une mélodie suave, de ces sons qui vont à l'âme et font rêver : c'est, par l'imagination, le ruisseau qui murmure mystérieusement en effleurant des rives fleuries ; ou bien, le rossignol qui rive le silence du soir par des vocalises aussi pures que l'eau de roche qui coule, non loin, accompagnant ainsi, en sourdine, le divin chanteur. En un mot, ces accents, pleins d'une douce tristesse, sont un monde de poésie... à l'horizon illusoire.

... Cet horizon blanc et rose
Qu'on ne voit qu'en fermant les yeux ;

comme dit Nadaud, l'illustre chansonnier que Roubaix doit se glorifier d'avoir vu naître, et, tout ce monde enchanteur est suspendu aux lèvres de M. Tuffnel dont le talent sur la flûte résume le plus haut degré de perfection qu'il est humainement possible d'atteindre.

Enfin, pour le bouquet, après les jouissances de l'âme, voici celles de l'esprit : M. Coquelin, de la Comédie française, est devant nous. Il dit un conte ; aux premiers vers, on se sent subjugué par le spirituel narrateur. Tous les mots portent ; ils sont si finement lancés ! Coquelin fait sourire, frissonner, pleurer même, à sa guise, et, lorsque le conte est fini, ah ! comme on regrette que ce soit déjà tout !

Mais, hélas, tout à une fin : le concert n'est plus !... Au moins, il nous en reste, il nous en restera longtemps une bien agréable ouïssance.

GEORGES B...

FAITS DIVERS.

Un des hommes d'Etat les plus considérables du règne de Louis-Philippe, M. le comte Duchâtel, ancien ministre de l'intérieur, est mort hier à la suite d'une longue maladie.

M. le comte Duchâtel était grand-croix de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et membre libre de l'Académie des beaux-arts.

Il laisse deux enfants, le vicomte Duchâtel et la duchesse de la Trémoille.

— On lit dans la Gazette du peuple, de Berlin : « Le fils aîné du fameux Mourawieff, le comte Mourawieff, général d'infanterie et aide-de-camp général de l'Empereur de Russie, vient de mourir dans la maison de santé du docteur Lœwenstein, située près de Berlin. »

— Les journaux belges racontent un affreux malheur qui vient d'arriver près de Buffel. Une voiture dans laquelle se trouvait M. V..., de Contich accompagné de ses deux sœurs, traversait la barrière, — qui était ouverte, — de la ligne du chemin de fer de l'Etat, entre Contich et Buffel. Au moment où la voiture entrait sur la ligne, elle fut atteinte par un convoi express arrivant d'Anvers. On assure que les deux femmes ont été tuées sur le coup. L'état de M. V..., ne laisserait que fort peu d'espoir.

— Un télégramme des houillères de Northumberland vient de jeter la consternation dans toute l'Angleterre.

Samedi matin, pendant que la brigade de jour descendait pour relever les ouvriers qui avaient travaillé toute la nuit à l'extraction du charbon dans les mines de Sank-house, Crumlington, un cri d'alarme rétentit tout à coup et jeta l'épouvante dans tous les cœurs.

L'eau nous gagne ! criaient les ouvriers employés à l'extrémité des galeries, en se repliant pour arriver au puits de sortie, où l'on commençait déjà à assiéger les cages qui attendaient pour remonter à la surface du sol.

Mais l'eau gagnait avec une telle rapidité qu'avant même que la nouvelle du danger fût parvenue aux ouvriers et manœuvres du dehors, ceux-ci virent avec épouvante le puits de communication s'emplier d'eau jusqu'à quelques pieds seulement de son orifice.

Il ne pouvait y avoir moins de 200 hommes dans la mine au moment de cette foudroyante inondation !...

On en est réduit aux conjectures sur les causes de cet accident, pas un des témoins n'étant revenu pour donner des détails.

— Le jury de Manchester vient de condamner à mort cinq fénians.

Onze autres prisonniers sont traduits devant le tribunal.

— On lit dans le Courrier français : « Le sieur Bourg, l'ouvrier de la maison Barbedienne, tombé sur le boulevard en plaçant les drapeaux sur le passage de l'empereur d'Autriche, a succombé à ses blessures. »

« Une somme de 1,000 francs a été remise à sa veuve par le préfet de police, au nom de l'empereur. »

— De tout ce que les ambassadeurs japonais dont Bruxelles a reçu dernièrement la visite, ont vu sur le continent, rien, dit l'International, ne les a émerveillés comme les pianos. Ces instruments, qui nous causent parfois de si horribles tourments, les ont jetés dans une profonde admiration.

Voici, s'il faut en croire une indiscretion commise par quelqu'un de leur entourage, la description qu'ils en ont faite sur leur carnet de voyage, et qui figurera dans un rapport adressé au tsar, et destiné sans doute à figurer dans le Moniteur de là-bas :

« Les Européens tirent des sons harmonieux d'un animal monstrueux, monté sur quatre jambes. Une femme s'assied devant : en chatouillant la queue de cet animal, et en tapant avec ses doigts sur ses dents, qui sont d'un blanc mat, elle le force à chanter ; le son de sa voix est très-agréable. »

— Un monsieur ouvre à Bordeaux un concours de poésie. Les conditions suivantes sont obligatoires pour les concurrents :

« Envoyer franco, avant le 1^{er} avril prochain, les manuscrits, écrits très lisiblement. Joindre au manuscrit, en un mandat de poste, ou en timbres-poste, une somme égale au nombre de lignes à insérer, multiplié par 10 centimes, titre, épigraphe, dédicace et signature compris. »

« Souscrire pour un exemplaire au moins au volume qui portera ce titre : les Voix poétiques, et qui se vendra 2 francs. Joindre au mandat-poste le prix du volume. »

« Nulle limite n'est imposée aux concurrents. »

Je le crois bien !

« Une médaille d'argent sera le prix du vainqueur. »

Cela peut s'appeler, dit M. Ferny, dans le Temps, l'art de se faire trois mille livres de rentes en étant des... poètes.

— On lit dans la Presse : Il y a quelques jours, il y avait encombrement d'équipages aux abords de l'église Saint Etienne-de-Mont, où l'on célébrait le mariage de M. Amédée Raoul, qui a épousé la fille d'un plus riche propriétaire du 5^e arrondissement.

Si vous mentionnons ce mariage, c'est parce que le nom de M. Raoul réveille un souvenir historique des plus intéressants. C'était sous le consulat ; un jour, Bonaparte

écoit une demande écrite dans laquelle on sollicitait un secours d'argent, afin de pouvoir mettre à exécution un nouveau procédé pour la fabrication des limes. Nous étions alors, pour cet article, les tribunaux de l'Angleterre.

Le premier Consul ne fit pas attention d'abord à cette demande, mais le lendemain se rappelant certains détails de la pétition, il résolut, comme cela devait lui arriver si souvent dans sa vie, de vérifier lui-même l'exactitude des affirmations que l'on avait mises en avant. A cet effet, il mit dans sa poche une lime anglaise n'ayant jamais servi, et se rendit inconnu chez le soi-disant inventeur.

Après quelques paroles brèves, le premier Consul le pria de lui montrer quelques-unes de ses limes ; il les examina fort attentivement, puis, tirant de sa poche la lime anglaise, il exprima le désir de s'assurer par une épreuve de la supériorité du nouveau procédé.

Et, sans attendre la permission de l'ouvrier, il introduisit deux limes — une anglaise et une française — dans une gaine en acier destinée à ce genre d'épreuves. Après leur avoir fait subir un assez long frottement, la lime anglaise était à demi usée ; l'autre, au contraire, était parfaitement intacte.

— Bien, monsieur, très-bien, dit le premier Consul d'un ton indifférent en apparence ; voilà une belle conquête pour l'industrie française ; malheureusement, ajouta-t-il en regardant fixement l'ouvrier vous avez affaire à un pays qui n'encourage pas les inventions utiles. Que n'allez-vous en Angleterre ? C'est là que vous seriez magnifiquement récompensé ! Quelle différence !

— Moi ! s'écria l'inventeur en faisant un mouvement d'indignation, moi vendre mon secret aux Anglais ! Ah ! jamais, monsieur, jamais ! je préférerais plutôt jeter dans la Seine toutes les limes que vous voyez-là.

Les yeux du premier Consul rayonnèrent, mais il contint ses sentiments. Il adressa quelques compliments à l'humble industriel et sortit après lui avoir acheté deux ou trois limes.

Le lendemain, l'ouvrier recevait un brevet d'invention accompagné d'une somme de 60,000 francs, et un local spécial était mis à sa disposition pour l'exploitation de son industrie.

Cet ouvrier se nommait Jean-Louis Raoul, et c'est son fils dont on a célébré le mariage à l'église Saint Etienne-du-Mont.

— Sous ce titre : Une industrie sans nom, les journaux hollandais publient une lettre d'un instituteur d'Amsterdam, dont voici la substance :

« J'ai remarqué, dit ce fonctionnaire, que les enfants V. G. venaient tous les matins une demi-heure trop tard à l'école. Ils me dirent qu'ils ne pouvaient venir plus tôt parce que leur mère devait aller chercher tous les matins leurs habits, qu'elle mettait en gage le soir pour avoir de quoi les couvrir la nuit. Je me rends chez la femme V. G. pour constater si le fait est exact. La malheureuse me dit qu'en effet, le lundi soir, elle portait d'habitude chez Krulle Mie, longue rue de Leyde, deux couvertures sur lesquelles elle empruntait 70 cents. »

« En tête elle pouvait s'en passer le soir, mais l'hiver elle devait les reprendre, et, faute d'argent, elle engageait le pantalon et la jupe de ses petits enfants. Chaque échange lui coûtait 16 cents, ce qui fait 20 cents par jour. Le samedi, quand le père touchait sa semaine, on dégageait le tout, mais le lundi il fallait recommencer. »

L'instituteur prit des renseignements, d'où il résulte que ce commerce se pratique sur une très grande échelle à Amsterdam, et rapporte 5,000 0/0 par an à ceux qui l'exercent. La comptabilité est parfaitement tenue, et de misérables prêteurs sur gages réalisent ainsi des fortunes en exploitant les plus pauvres des pauvres.

— UN ENFANT TERRIBLE. — Dis-donc, monsieur, qu'est-ce que tu me donneras pour mes étrennes ?
— Que veux-tu ?
— Une montre en or...
— Et pourquoi faire ?
— Pour la mettre au mont-de-piété, comme celle de papa.

MENUS PROPOS

Il est doux de prendre un maire à partie — d'abord, parce qu'il est toujours agréable pour un journaliste de saper le principe d'autorité ; ensuite parce que vraiment certains de ces premiers magistrats abusent de leur écharpe.

La scène se passe dans la Seine-inférieure, non loin de Rouen.

Un industriel installe une usine dans un village, et croit pouvoir remplacer par un sifflet la cloche matinale qui appelle les ouvriers au travail. L'usine est voisine de la maison du maire, qui troublé dans son sommeil, invite officieusement l'industriel à laisser son sifflet en repos.

Non-seulement celui-ci n'obtempère point à l'invitation, mais les gamins du pays, informés de l'histoire, se font un devoir de pousser les sifflets les plus agiles chaque fois qu'ils passent devant l'habitation de *moissieu* le maire. Les chiens, ahuris par ce vacarme, répondent à grands hurlements.

Que faire ? Un simple mortel perdrait la tête : un maire résiste.

Le Schahabum de village fait afficher dans sa commune un arrêté revêtu — ceci

est le plus fort — de l'approbation de la préfecture, et dont voici les dispositions :

1^o Il est défendu de siffler dans la commune de... ;

2^o Il est interdit aux usiniers d'appeler leurs ouvriers au moyen de sifflets ; les cloches ne pourront sonner avant cinq heures en été, sept heures en hiver et pas plus d'une demi-minute (autant vaudrait les interdire tout à fait) ;

3^o (Attention !) Il est défendu aux propriétaires de chiens de les laisser hurler la nuit !!!

M. le Maire veut bien laisser à ses administrés le soin d'en trouver le moyen. Ceci se passe en 1867, la démocratie coulant à pleins bords. Et la commune n'a pas le droit de déposer ce comique magistrat !

Un congrès spirite vient d'avoir lieu à Londres. On y a entendu M. le baron de Guldenstube. Les esprits habitent le mobilier de ce baron. Louis XIV s'est emparé de son armoire, Voltaire de sa table, et mademoiselle de la Vallière s'est arraché un petit appartement dans son bois de lit. Il y a des moments où ce voisinage doit être désagréable pour M. de Guldenstube. Tous ces illustres personnages, d'ailleurs, s'agitent à son approche et amènent ses meubles au devant de lui. Napoléon I^{er}, qui habite la table de nuit, le suit partout, comme un caniche. Le vainqueur d'Austerlitz daigne répondre au nom d'Azor.

M. de Guldenstube ne s'en tient pas là. Covielle nous apprend qu'il a établi à Saint-Denis et aux Invalides une sorte de bureau de poste, à l'aide duquel il correspond avec tous les souverains défunts. Une cuisinière spirite en fait autant. Je m'étonne, je l'avoue, que Napoléon I^{er}, par exemple, qui pourrait donner quelques bons conseils à M. Rouher ou au général Dumont, se borne, dans les circonstances actuelles, à entretenir des relations intimes avec une bonne à tout faire. Cela dénote qu'il a beaucoup baissé. Il me souvient d'avoir connu un spirite qui recevait régulièrement des communications de La Rocheffoucauld. Et comme on lui faisait remarquer que La Rocheffoucauld écrivait comme un Auvergnat, il disait, pour l'excuser !

— Que voulez-vous ? depuis sa mort, il a beaucoup vieilli !

Au fond, je crois que ce sont des gens assez innocents que les spirites. Je ne demande pas qu'on les enferme. Je m'étonne seulement que dans notre beau pays il soit parfaitement permis de se réunir pour causer de billevesées et qu'il soit interdit de s'assembler pour choisir un député ou un conseiller général, c'est-à-dire un homme qui doit défendre nos intérêts les plus importants et les plus chers. Aujourd'hui, pour parler à des Français assemblés, il faut absolument être mort et enterré depuis fort longtemps. A cette condition seule on échappe aux tracasseries des maires, des gendarmes et des gardes-champêtres. Aux dernières élections des conseils généraux, un de nos amis m'écrivait d'une petite ville du midi où habitent beaucoup de spirites :

— Nous sommes fort embarrassés pour choisir un candidat. Jusqu'à présent nous n'avons pu entendre que la profession de foi de Hugues Capet.

L'Etendard parlant de la manifestation projetée à Paris pour dimanche ajoute :

« Nous sommes heureux de pouvoir constater que ces fâcheux pronostics ne se sont point réalisés, grâce au bon sens de la population parisienne. »

Disons tout : ce bon sens avait revêtu un uniforme d'officier de paix et s'était multiplié sous la figure d'innombrables sergents de ville.

FIGARO

COMMERCE

DÉPÊCHES REÇUES À ROUBAIX.

Liverpool, 6 novembre.

(Dépêche de la maison Robert Funke et Cie.)

Marché animé, ventes 15,000 balles, good middling Louisiane 9.

5 h. 40.

Marché termine avec animation et 1/4 hausse sur provenance Amérique.

Liverpool, 7 novembre, midi.

Marché continue très animé ventes 20,000 balles, good fair Jumel 10 1/2.

Alexandrie, 5 novembre, soir.

(Dépêche de la maison Arlès Dufour et Cie.)

Marché toujours calme par suite de rareté d'argent, fair 15 good fair 16 tendance hausse ; frêt et change inchangés.

GOURS DE LA BOURSE

Du 7 Novembre 1867

Cours de ce jour	Cours précédent
3 ^o 68 45 — 3 ^o 68 50	
4 ^o 98 25 — 4 1/2..... 97 75	

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 27 octobre au 1 novembre 1867, inclus
24 garçons et 23 filles.

MARIAGES.

26 octobre. — Joseph Mangin, employé d'octroi, et Marie Leclercq, bobineuse.
Louis Brouillard, tisserand, et Joséphine Duriez, tisserande.

Louis Amorer, peintre, et Joséphine Concke, journalière.

Fédéric Demeyer, tisserand, et Pauline Starbue, tisserande.

Louis Boet, menuisier, et Elias Cardon, couturier.

Théophile Serouille, fleur, et Hortense Pollet, rattacheuse.

Jean Honnebois, marchand de légumes, et Virginie Dewitte, ménagère.

Jean Bernard, emballer, et Anne Bouscart, journalière.

Jean Weys, employé de commerce, et Mathilde Uyttenhove, sans profession.

Augustin Wattinne, négociant, et Clémence Wainne, sans profession.

30 octobre. — Jean Dumortier, agent en douanes, et Clémence Niffie, sans profession.

DÉCÈS.

27 octobre. — Adolphe Vaillant, peintre, 41 ans, rue de Lille.

Xavier Lecomte, journalier, veuf de Séraphine Glorieux, 80 ans, à l'Hospice.

Charles Nys, tisserand, époux de Cathérine Busschaert, 78 ans, rue de Lomme.

28 octobre. — Louis Bouchez, tisserand, 29 ans, rue de Lommelet.

François Lamboux, forgeron, époux de Nathalie Poulin, 42 ans, rue de la Guinguette.

29 octobre. — François Henneton, menuisier, 32 ans, rue St. Antoine.
Joséphine Delcroix, bobineuse, 14 ans, au Cul de Four.

Louis Nutte, propriétaire, époux de Mélanie Delbecque, 52 ans, rue de l'Hôpital.

Edouard Leclercq, tisserand, époux de Thérèse Wager, 49 ans, rue de Mouveaux.

30 octobre. — Adelaïde Florin, ménagère, veuve de Pierre Desmasure, 73 ans, Monfait.

31 octobre. — Adeline Déplanques, ménagère, épouse de Louis Debaisieux, 28 ans, rue St. Honoré.

Elisa Delbecque, ménagère, épouse de Guillaume Vandenberghe, 42 ans, rue de la Fosse-aux-Chènes.

Florine Petit, sans profession, épouse de Philemon Place, 54 ans, au Moulin de Roubaix.

Marie Tournier, rentier, veuve de Victor Marchand, 78 ans, rue du Château.

Louis Duquène, tisserand, époux d'Amélie Desplanques, 37 ans, rue du Fort.

Plus il est décédé 8 garçons et 13 filles, au-dessous de l'âge de 10 ans.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

DU 7 NOVEMBRE.

J.-B. Fontaine, plafonneur, et Camille Butte, journalière.

Adolphe Steigeldoir, teinturier, et Maria Boutry, piquière.

Charles Carton, fondeur en fer, et Julie Hauwel, journalière.

Charles Brouillard, employé de commerce, et Albertine Pauchet, ménagère.

Cyr Dubar, ourdisseur, et Marie Debriffe, servante.

Auguste Bourgeois, fleur, et Dorothée Debruyne, tisserande.

Henri Baert, tisserand, et Rosalie De Grève, journalière.

Henri Lauwers, tisserand, et Anne Claeys, journalière.

Désiré Vanoraeyens, tisserand, et Rosalie Barremaeker, journalière.

Joseph Lanckmann, déboureur, et Colette Cordier, journalière.

Amable Mat, couvreur, et Aimée Tenel, rattacheuse.

Charles Bauwens, déboureur, et Léonide Vanhoecque.

Jean Vanhauwaert, tisserand, et Amélie Declercq, tisserande.

Jean Vandamme, journalier, et Amélie Aereus, marchande.

Alphonse Delbecque, fleur, et Virginie Spalpens, journalière.

Achille Deschand, tisserand, et Hortense Carotte, journalière.

Louis Delbecque, fleur, et Julie Delplanque, journalière.

Pierre Carré, tisserand, et Florine Desbouvries, journalière.

Henri Bouche, peintre, et Elise Cornille, journalière.

Alfred Manem, tisserand, et Philomène Delemmes, tisserande.

Edmond Maes, mécanicien, et Hortense Desutter, tisserande.

Emile Seimave, journalier, et Philomène Lemern, épicière.

Théodore Desbarbieux, et Julie Lefebvre, journalière.

Augustin Dovernay, tisserand, et Silvie Bourdeau, cuisinière.

Léon Delfortrie, ajusteur, et Coralie Pollet, blanchisseuse.

Jacques Duponchel, journalier, et Sabine Wateau, ménagère.

Henri Deschamps, ajusteur, et Marie Colbrant, sans profession.

J.-B. Ladewyck, ourdisseur, et Augustine Roose, journalière.

Julien Lefebvre, appréteur, et Marie Debruge, lessiveuse.

Emile Leveugle, employé, et Félicité Fauquart, cuisinière.

Joseph Poncelet, tisserand, et Camille Delécluse, ménagère.

Adolphe Castel, fleur, et Célestine Deslepaux, journalière.

Victor François, commis, et Adelaïde Desfontaines, cafetière.

Eugène Lebrun, trieur, et Honorine Haerhout, journalière.

Edmond Delcourt, et Julie Delcroix, sans profession.

Henri Vandevél, ourdisseur, et Alphonse Beuscart, devideuse.

Louis Vanneste, contre-maitre, et Marie Lepoutre, ménagère.